



## **Déclaration des élus Sgen-CFDT aux comités techniques des universités de Bourgogne et de Franche Comté.**

Les élus Sgen-CFDT aux comités techniques de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche Comté regrettent que leurs deux établissements n'aient pas organisé une grande consultation des personnels lors de l'élaboration du projet de COMUE, ce qui aurait permis d'informer les agents, de les impliquer dans le projet et de répondre à leurs inquiétudes. Ils regrettent en particulier que les expériences plus ou moins concluantes de cohabitation de diplômés n'aient apparemment pas fait l'objet d'un bilan concerté, en tout cas rendu public, au niveau des instances dirigeantes, alors qu'elles auraient pu constituer des précédents pour poser, dans la transparence et la confiance, les bases concrètes d'une authentique concertation.

Ils déplorent que la recherche du cadre juridique ait précédé l'élaboration du projet commun, ce qui réduit pour le moment la COMUE à une coquille vide qui suscite au mieux l'indifférence et au pire l'inquiétude des collègues.

Ils auraient aimé voir dans ces statuts le résultat de l'élaboration collaborative d'un projet ambitieux de formation et de recherche qui donnerait un sens à la COMUE, lierait ses membres, impliquerait ses personnels, dynamiserait les territoires et proposerait aux futurs étudiants de nos régions une offre de formation originale et de haut niveau.

Tout en regrettant qu'aucun projet fédérateur n'ait pu être véritablement construit en amont, les élus Sgen-CFDT considèrent que des enjeux essentiels, qu'il n'est plus raisonnable de reporter, sont liés à la création de la Communauté d'universités et d'établissements « Université Bourgogne Franche-Comté », notamment en matière de possibilité de candidature à l'ISITE, d'existence et de reconnaissance à l'échelle nationale et européenne. Ils souhaitent que la Communauté d'universités et d'établissements ait un rôle moteur pour la recherche, pour le maintien et le développement d'une offre de formation riche et de qualité sur l'ensemble de nos territoires ainsi que pour la construction de notre future région. Ils se prononcent en conséquence pour la création de la COMUE « UBFC ».

Le Sgen-CFDT restera néanmoins vigilant et veillera à ce que les personnels soient consultés et impliqués dans toutes les décisions importantes et, en particulier, celles relatives au devenir des écoles doctorales, aux éventuelles mutualisations de formations, ainsi qu'à la mise à disposition de personnels dans la COMUE.

En plus des instances existantes et prévues, les élus Sgen-CFDT demandent la création d'un comité de vigilance interrégional chargé de suivre en particulier l'évolution des conditions de travail des Biatss, des enseignants et enseignants-chercheurs ainsi que les conditions d'études des étudiants.